

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

NO. IBRES DE MEMBRES

Afférents
> h. Comité En exercice
syndical

Présents

37 37 31

Séance du 14 mai 2008

Date de la convocation

28/04/08

Date d'affichage

28/04/08

Objet de la Délibération

Election du Président

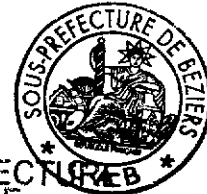
L'an deux mille huit

Et le quatorze mai 2008

à Dix Sept heures Trente , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

G.AFFRE (CdC Saint-Chinian), J.ARCAS (Conseil Général), JN BADENAS (Conseil Général), D.BEDOS (CdC Coteaux-Chateaux), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), F.BARSSE (Bédarieux), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), F. GALBE (Commune Poujo/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon) MH LAVASTRE (Bédarieux), RM.LOSMA (Bédarieux), G. MARCOUIRE (Conseil Général), A. MARTINEZ (Conseil Général), F.MARTY (CdC Orb Jaur), K.MESQUIDA (Conseil Général), M.OLMOS (CdC Minervois), R PAILLES (Conseil Général), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), R.TROPEANO (Conseil Général)



SOUS PREFECTURE B
REÇU LE

27 MAI 2008

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 23/05/08 et pub notification

du 23/05/08

Objet : Election du Président

A la suite du renouvellement général des conseils municipaux des 9 et 16 mars 2008, ainsi que du renouvellement partiel des conseils généraux, la première partie de la séance est consacrée à l'élection du Président et des membres du Bureau.

A partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge (art. L.5211-9 du CGCT). Monsieur Robert TROPEANO ouvre cette réunion d'installation du Comité Syndical.

Monsieur TROPEANO procède à l'appel des nouveaux élus titulaires, et à la lecture de la liste des délégués suppléants.

Com. Com. Ou Communes	Titulaires	Suppléants
➤ Com. Com. St-Chinianais	Jacques PALAYSI Christian FRANCES Gérard AFFRE	Jérôme ROGER Jean-Paul CRASSUS Alain CALVET
➤ Com. Com. Coteaux & Châteaux	Jacques HUC Dominique BEDOS	Guy ROUCAYROL Alain SICILIANO
➤ Com. Com. Orb & Taurou	Martine GIL Guy ROUDIER Gérard BARO	André PONS Jean-Louis MADALLE Martine SALEMBIER
➤ Com. Com. Les Monts d'Orb	Marie-Aline EDO Yvan CASSILI	Guy BONO Henri MATHIEU
➤ Com. Com. Orb & Jaur	Francine MARTY Jean-Luc BARTHES	Denis CALMETTE Alain RINGAL
➤ Com. Com. Faugères	Emmanuel VILLANEUVA	Thierry ROQUES
➤ Com. Com. St-Ponais	Jean-Pierre ROUANET Josian CABROL	Jacques SOULIGNAC Francis BARTHES
➤ Com. Com. Combes et Taussac	Yves POUJOL	Marie-line GERONIMO
➤ Com. Com. Avène, Orb & Gravezon	Christian GINESTE	André RIAC
➤ Com. Com. Entre Lirou & Canal du Midi	Hervé OBIOLS Patrick BEZIAT Françoise BERTHOMIEUX	Annie MARTIN Christian BEDOUIN André FRANCES
➤ Commune la plus peuplée BEDARIEUX	Rosemarie LOSMA Marie-Hélène LAVASTRE Francis BARSSE	Gérard LLIECH Michel CHAVARRIA Marie Elisabeth PEGURIER
➤ Com. Com. Le Minervois	René CHABBERT Martine OLMOS Yves FRAISSE	Jean-Louis BELLIDO Henri POUMEYRAC Norbert ENSENAT
➤ Secteur Géographique – 2000 HBTS Le Poujol-sur-Orb	Francis GALBE	Jacques ARBOUY
➤ Représentants du Conseil Général de L'Hérault	Francis BOUTES Kléber MESQUIDA Antoine MARTINEZ Robert TROPEANO Jean-Noël BADENAS Jean ARCAS Jean-Luc FALIP Norbert ETIENNE Rémy PAILLES Gérard MARCOUÏRE	Francis CROS Pierre GUIRAUD Henri CABANEL Alain CAZORLA Jean-Michel DUPLAA Marie Christine BOUSQUET Christophe MORGO Michel BOZZARELLI Frédéric ROIG Roger FAGES

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Monsieur TROPEANO déclare installés dans leurs fonctions de membres du Comité Syndical les élus figurant sur les listes dont il vient d'être donné lecture.

Il convient maintenant de désigner un conseiller titulaire en tant que secrétaire de séance. Monsieur TROPEANO propose, selon l'usage, la candidature du benjamin de notre assemblée, qui est en l'occurrence Jean-Luc FALIP.

7

Monsieur TROPEANO procède aux opérations de vote, à bulletin secret, pour l'élection du Président. Il convient de désigner deux scrutateurs, Monsieur TROPEANO propose à l'Assemblée : Messieurs Josian CABROL. et Jean-Pierre ROUANET avec l'accord du Président sont désignés scrutateurs.

Conformément aux articles : L.2124-4, L.2124-7, L.2122-8, L.5211-8, L.2122-9, L.2122-5 et L.2122-6 du Code Général de Collectivités Territoriales auxquels renvoient les articles L.5211-1 et L.5211-2 dudit code, Monsieur TROPEANO procède à l'élection du Président, et appelle maintenant les candidats à se faire connaître.

Les candidatures suivantes sont donc proposées
Monsieur Francis BOUTES

Monsieur TROPEANO invite chaque membre du Comité Syndical, à l'appel de son nom, à mettre, dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Il demande au secrétaire de séance de procéder à l'appel.

Les scrutateurs vont procéder au dépouillement en utilisant les feuilles de dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	32
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	32
Majorité absolue :	17

Ont obtenu :

Monsieur Francis BOUTES . : 32 voix

Monsieur Francis BOUTES, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin est proclamé Président et immédiatement installé.

Monsieur TROPEANO invite donc Monsieur Francis BOUTES à présider la suite de la séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 14 mai 2008.

